

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia. P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5511299
Web site : www.africa-union.org

SC6329

CONSEIL EXECUTIF
Vingtième session ordinaire
23 – 27 janvier 2012
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/706(XX)
Original : Français

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ATELIER DE HAUT NIVEAU
DES MEDIAS SUR L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE
SECURITE, 2-4 NOVEMBRE 2011, ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

**RAPPORT DE LA COMMISSION SUR L'ATELIER DE HAUT NIVEAU DES
MEDIAS SUR L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE SECURITE,
2-4 NOVEMBRE 2011, ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

Introduction

1. L'atelier journalistique de haut niveau sur l'Architecture africaine de paix et de sécurité, coorganisé par la Direction de l'Information et de la Communication (DIC) avec le Département Paix et Sécurité (DPS), en partenariat avec le Réseau Francophone de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP), s'est ouvert le 2 novembre 2011 au siège de l'Union africaine à Addis Abeba. Plus de 80 participants, dont d'éminents journalistes venant de toute l'Afrique, des experts de la communication et de l'information et des responsables de la communication venant des Communautés Economiques Régionales (CER) et organes de l'Union Africaine (AU) ont pris activement part à l'atelier de trois jours, qui avait pour but de les sensibiliser sur les mécanismes de paix et de sécurité, les instruments et le fonctionnement des organes de prise de décision de l'Union africaine. L'objectif de l'atelier était d'améliorer leur compréhension du rôle de l'UA dans le domaine de la paix et de la sécurité, en particulier l'Architecture africaine de paix et de sécurité, et leur permettre de mieux refléter ses activités et ses programmes lors de leur couverture des questions de paix et de sécurité sur le continent.

Cérémonie d'ouverture

2. Procédant à l'ouverture de l'atelier, la Directrice de la communication et de l'information, Mme Habiba Mejri-Cheikh, a transmis les compliments et les encouragements du Président de la Commission, Dr. Jean Ping aux participants, se félicitant de leur adhésion aux efforts de l'UA dans sa quête pour une information fiable, crédible et fluide afin de promouvoir la paix et la sécurité sur le continent. Elle a assuré les participants qu'ils auraient l'occasion, au cours des trois jours de débats, de communiquer librement avec les experts en paix et sécurité de la Commission, dans un esprit de franchise et de transparence.

3. Dans un discours lu en son nom par Mme Roda Peace Tumusiime, Commissaire de l'Union africaine en charge de l'économie rurale et de l'agriculture, le Président de la Commission, M. Jean Ping a notamment appelé à un dialogue ouvert et transparent au cours de l'atelier. Dans son message, le Président a souligné le rôle des médias africains dans la promotion de la paix sur le continent. Il a exhorté les médias à rester fermes dans leur critique constructive tout en conservant leur indépendance, leur impartialité et leur éthique professionnelle. Il les a, également, assurés de la volonté de la Commission de partager avec les médias africains ses attentes et ses plans pour la promotion de la paix et la sécurité pour le bien du continent. Le Président a, par ailleurs, salué le projet de création d'un réseau de journalistes pour la promotion de la paix et la sécurité en Afrique (NetPeace), inscrit à l'ordre du jour de l'atelier.

4. S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, le Conseiller et Consul à l'ambassade du Canada et représentant du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix (ROP), M. Christopher Hull, a déclaré que l'UA et ses partenaires, tel le Canada, ont un engagement commun à promouvoir une gouvernance efficace et

globale ainsi que la sécurité et la stabilité internationales. Il a réitéré la conviction du Canada que l'Union africaine devrait réagir en premier lieu lors de crises régionales en offrant des points de vue continentaux nécessaires et en coordonnant la prévention et la gestion des conflits. M. Hull a rappelé que c'est la raison pour laquelle le Canada est très heureux d'appuyer cet atelier qui vise à améliorer la sensibilisation et la compréhension du continent quant à l'implication de l'Union africaine dans les questions de paix et de sécurité.

Travaux de l'atelier

PANEL 1: L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE SÉCURITE (APSA)

5. Une présentation sur le processus de prise de décision de l'UA (par Mme Aïssatou Hayatou-Tall, Experte du Conseil de paix et de sécurité) a ouvert la première table ronde dédiée aux piliers de l'APSA. Des présentations ont été faites sur le fonctionnement du Conseil de paix et sécurité (par M. Admore Kambudzi, Secrétaire du Conseil de paix et de sécurité) du Groupe des sages (par M. Kassim Khamis, Secrétaire du Groupe des Sages) et du Système continental d'alerte rapide (par Mme Shewit Hailu, Experte du Système continental d'alerte rapide).

6. Le débat a été principalement axé sur les points suivants:

- I. **la capacité du Groupe des Sages** à éviter de nouvelles escalades des conflits actifs en Afrique, tout en gardant à l'esprit que le Groupe des Sages a davantage vocation à exercer un rôle de prévention et non des exercices de médiation complète.
- II. **la question du financement de la paix** : plusieurs intervenants ont souligné qu'il s'agit d'un des problèmes clés de l'APSA. Il a été préconisé en premier lieu que l'UA augmente l'allocation budgétaire venant du budget ordinaire.
- III. **la prise de décision, les positions africaines communes et l'ingérence étrangère en Afrique** : les intervenants ont conclu qu'il y avait une raison principale pour laquelle les décisions de l'UA sont affaiblies lors des interventions en matière de paix et de sécurité; la situation en Libye a servi d'étude de cas. La première raison est la division entre les Africains eux-mêmes, notamment parce que l'Afrique ne compte pas de grandes puissances mais des nations dominantes, comme le Nigeria, l'Afrique du Sud, et l'Algérie.
- IV. **l'opérationnalisation du Système continental d'alerte rapide (SCAR)** : l'expert a noté que le système n'était pas encore pleinement opérationnel pendant les soulèvements en Tunisie et qu'il a été incapable d'anticiper leur évolution, étant donné que l'information sur les événements conjoncturels et structurels était minime. Cela constitue l'un des défis du SCAR. Le système de collecte et de surveillance des données est un processus en cours en Afrique. Le SCAR a essayé de recueillir des informations et

d'analyser les tendances et les possibilités de conflits dans les pays arabes, avec le but de soumettre des propositions et des suggestions aux autorités compétentes de l'UA pour leur permettre d'agir de manière appropriée.

Recommandations

7. Suite à cette séance, la réunion a suggéré que les pays africains dotés de moyens, notamment de capacités militaires, économique, financière et logistique devraient s'unir pour contrecarrer l'intervention étrangère.

PANEL 2: L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (SUITE)

8. Les présentations des piliers de l'APSA ont continué durant le deuxième panel. Des présentations ont été faites sur la Force africaine en attente (FAA) (par M. Cheik F. Dembélé, Chargé de la planification, PSOD) et le Fonds africain de paix (par M. Adeyemo Biodun, Chef de la Division financière du DPS).

9. Les discussions qui ont suivi ces présentations ont porté, entre autres, sur **la dépendance financière de l'APSA** en général et de la FAA, en particulier, vis-à-vis des donateurs étrangers, **le besoin urgent d'une réforme budgétaire interne** à l'UA afin de prendre en charge le financement de ses opérations, **la révision du concept de la FAA** en tenant compte des enseignements tirés des missions en cours et de l'exercice Amani Africa mené en 2010.

10. Les intervenants ont informé l'auditoire des différentes mesures prises par la Commission pour relever les défis financiers. En effet, les fonds manquent et il est à craindre que l'UA ne soit pas en mesure de mettre en œuvre sa vision sur les opérations de maintien de la paix. Ils ont souligné les efforts déployés par le Département des finances, y compris l'établissement d'un ensemble de mesures innovantes et progressives qui permettra d'améliorer la gestion de ses ressources financières. Il convient de noter que les mesures d'austérité prises par la Commission depuis le début de l'année font partie de cette dynamique.

11. Par ailleurs, le concept de la FAA, tel que défini dans le Protocole sur l'établissement du Conseil de paix et de sécurité, crée, de fait, une Force en attente avec des composantes civiles et militaires prêtes pour un déploiement rapide dans des délais appropriés. Les unités de la FAA sont également disponibles pour les États membres de l'UA et sont gérés par un protocole d'entente entre l'Union et les CER / Mécanismes régionaux. Ce document définit les conditions dans lesquelles ces capacités doivent être utilisées.

Recommandations

12. La session a recommandé, à cet égard, que les médias (et particulièrement les médias africains) et les composantes de l'APSA renforcent à l'avenir leur coopération autour des valeurs partagées de l'UA. Les médias africains devraient également augmenter leur participation dans les activités de l'APSA en général. Cela nécessite le renforcement du partenariat entre l'UA et les médias pour leur permettre de donner plus

de visibilité et un écho plus large à ses activités dans le domaine de la paix et la sécurité.

Panel 3: COMPRENDRE L'ORGANISATION ET LA STRUCTURE DU DÉPARTEMENT DE PAIX ET DE SÉCURITE DE L'UNION AFRICAINE

13. La présentation de M. l'Ambassadeur Ramtane Lamamra, Commissaire à la paix et à la sécurité, était centrée sur l'état de paix et de la sécurité en Afrique; sur la politique de défense commune et la politique de sécurité, et les relations UA-ONU décrites comme le partage du fardeau.

14. Les principales questions examinées sont les suivantes:

- (i) **l'assassinat présumé de deux journalistes en Somalie par des troupes de l'AMISOM et l'absence présumée d'enquête de la part de l'UA.** L'audience a été informée que l'UA a mené une enquête suite à cet accident et a constaté que les troupes de l'AMISOM avaient une part de responsabilité mais non le bataillon burundais, comme il avait été annoncé plus tôt. L'AMISOM a pour mandat de protéger tous les civils, y compris les journalistes ; mais les troupes manquent toutefois de moyens pour exécuter efficacement ce mandat.
- (ii) **les mécanismes régionaux** semblent plus efficaces et affectent par conséquent le rôle panafricain de l'UA dans ses opérations, en particulier lorsque l'on considère l'émergence d'acteurs non traditionnels dans des situations comme en Afrique du Nord et en Somalie. Le Protocole du CPS reconnaît la suprématie de l'UA sur les mécanismes régionaux, à l'instar du Conseil de sécurité des Nations unies qui prédomine sur d'autres mécanismes régionaux qui entreprennent également des opérations régionales. Il y a en réalité un système d'avantages comparatifs et de complémentarité.
- (iii) **le préjugé général dans la couverture médiatique des activités de l'UA.** Il apparaît que l'UA demeure toujours considérée comme l'OUA. En Libye, l'accent a été mis sur une solution pacifique négociée alors que des centaines de personnes mouraient. Dans ce cadre, une chronologie de l'implication de l'UA en Libye a été faite. Les intervenants ont admis que l'UA aurait pu faire davantage si elle avait une doctrine appropriée et un mécanisme d'intervention opérationnel pour de telles situations. Il est également nécessaire d'appréhender l'UA comme une organisation intergouvernementale qui opère avec le consentement des gouvernements en place.
- (iv) **le problème posé par le terrorisme au Sahel** du à la propagation des armes au-delà des frontières de la Libye et la situation générale en Afrique du Nord. Le CPS avait déjà proposé l'organisation d'une rencontre entre les nouvelles autorités libyennes et les pays voisins pour discuter de la

situation. En attendant, l'UA s'active pour ouvrir un bureau en Libye qui sera appelé à travailler avec l'ONU et d'autres partenaires afin d'assurer la paix.

- (v) **l'échec du recrutement de 12000 soldats pour la Somalie** alors que l'UA compte 54 Etats membres. La raison n'était pas un manque de volonté des Etats membres pour contribuer à cette force mais le manque de soutien logistique. Des progrès ont été accomplis en Somalie et que le mouvement Al Shababs est en train de perdre la guerre. Les gains obtenus sont désormais consolidés. Une feuille de route a été signée le 6 septembre 2011 à Mogadiscio. Elle a déjà enregistré des progrès vers une solution politique.
- (vi) **réfléchir à des solutions africaines aux problèmes africains.** Le principe de non indifférence est né durant le génocide au Rwanda. Malgré la présence de l'ONU, les dirigeants de l'UA ont décidé que l'Afrique devait résoudre ses propres problèmes. Ce concept a été incorporé dans l'Acte constitutif de l'UA lorsque l'UA a été créée. À cet égard, l'Afrique est en train de développer des partenariats constructifs fondés sur les avantages comparatifs.
- (vii) **comment aborder la question du changement anticonstitutionnel de gouvernement** suite aux soulèvements récents en Afrique du Nord? Lorsqu'il a été constaté que les instruments de l'UA étaient incomplets à cet égard, le Groupe des sages a entrepris de réfléchir à cette question. Une réunion, à ce sujet, est prévue en décembre 2011.
- (viii) **le problème de financement des activités de l'UA**, compte tenu de la dépendance très grande de l'UA vis à vis de ses partenaires.
- (ix) **la réticence de l'UA à reconnaître la révolution en Libye**, même après la chute de Tripoli.
- (x) **l'accusation envers l'UA d'avoir été du côté de Kadhafi.** Cette accusation est considérée comme une perception erronée ; La Libye n'était ni le seul pays qui contribuait significativement au budget de l'UA, ni le seul membre actif dans les affaires africaines. Durant l'initiative de l'UA pour résoudre la crise en Libye, les dirigeants de l'UA ont tout fait pour convaincre Kadhafi d'écouter son peuple. L'UA a tenu des discussions avec les deux parties.

Recommandations

15. L'Afrique doit redoubler d'efforts en matière de prévention des conflits, de renforcement de l'intégration régionale et d'amélioration du développement socio-économique, avec un accent particulier sur l'autonomisation des jeunes.

16. Revoir les instruments de l'UA sur les changements anticonstitutionnels de gouvernements en vue d'aboutir à une doctrine efficace et un mécanisme d'interventions. Les Etats membres devraient également respecter leur constitution.

17. Les Etats membres devraient également ratifier, maîtriser et mettre en œuvre les instruments de l'UA sur le commerce illicite des armes légères, le trafic de drogue ainsi que la lutte contre le terrorisme.

18. L'opérationnalisation complète de la Force africaine en attente et des mécanismes d'alerte rapide devrait être réalisée comme prévu. La mise en œuvre de la feuille de route de l'APSA (2011-2013) doit être garantie pour accroître les relations avec les CER.

19. L'Afrique devrait davantage contribuer au niveau logistique à ses propres opérations. Par conséquent, un plus grand engagement des Etats membres est nécessaire et les efforts de mobilisation des ressources nationales doivent être soutenus.

20. Les membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU devraient insister davantage sur la réalisation de l'agenda du CPS à l'ONU.

PANEL 4: LA COOPERATION ENTRE L'UA ET LES ACTEURS INTERNATIONAUX ET AUTRES QUESTIONS

21. Le panel a été consacré aux partenariats stratégiques entre l'UA et d'autres organisations internationales (par M. Amadou Diongue, Expert du Conseil de paix et de sécurité), l'interaction entre l'UA et les organisations de la société civile (OSC) à travers la Formule Livingstone (par Mme Nasser Roguiai, Experte du Conseil de paix et de sécurité), les relations entre l'UA et les CER (par Mme Elisabeth Choge, Experte juridique et M. Raheemat Momodu, Fonctionnaire de la CEDEAO auprès de l'UA) et la protection des journalistes dans les situations de conflit (par Mme Catherine Gendre, Chef de la délégation du CICR auprès de l'UA).

Les interventions faites au cours de la séance ont couvert les domaines principaux suivants:

22. L'APSA est une structure complexe mieux connue en Europe qu'en Afrique. Elle est également largement financée par les partenaires de l'UA. Quel est le rôle des journalistes dans le changement de cette situation?

23. La collaboration entre les CER et la CUA est forte. Cependant, il y a moins de collaboration interrégionale. Comment cela peut-il être changé d'un point de vue structurel?

24. La voix de l'UA a été entendue dans une certaine mesure sur la Côte d'Ivoire, en particulier lorsque la CEDEAO a menacé d'intervenir, mais cela a cessé une fois que la France a commencé son attaque. La situation était pire en Libye, étant donné que la voix de l'UA n'a pas été entendue tandis que celle de l'OTAN résonnait dans le monde.

25. Comment les OSC et les médias peuvent-ils s'impliquer au niveau national en matière de droits de l'Homme, de questions de paix et de sécurité lorsque ils rencontrent des difficultés à le faire.

PANEL 5: LA GESTION DES QUESTIONS DE PAIX ET DE SECURITE. ÉTUDE DE CAS: LIBYE, CÔTE D'IVOIRE, SOUDAN ET SOMALIE

26. Cette séance a été consacrée à l'action de l'UA dans les crises ou les conflits en Libye, en Côte d'Ivoire, au Soudan et en Somalie.

27. **Sur la Somalie**, l'intervenant (M. Wafula Wamunyinyi, Adjoint du Représentant spécial de l'UA pour la Somalie) s'est focalisé sur les défis résumés à travers la nature évolutive du conflit, le manque de capacités (les militaires n'ont pas de capacité aérienne, maritime ou tout simplement l'équipement adéquat pour faire face à l'insurrection) et le déficit de financement. Il a souligné que le processus de paix est maintenant plus fort que jamais avec l'attention de la communauté internationale, la signature de la feuille de route récente entre les parties prenantes en Somalie donnant la priorité à la reconstitution, la bonne gouvernance et l'assistance. L'UA travaille sur l'envoi de troupes supplémentaires qui permettront à la mission de couvrir tout le pays.

28. **Sur le Soudan**, l'orateur (M. l'Ambassadeur Mahmoud Kane, Chef du Bureau de l'UA au Soudan) a souligné que la situation sécuritaire au Darfour s'est améliorée grâce à la MINUAD. L'UA a participé aux pourparlers de paix à travers la nomination de M. Bassolé. Un accord (le DDPD, le document de Doha pour la paix au Darfour) a été signé et sa mise en œuvre est en cours grâce aux bons offices de l'UA. Le CPS de l'UA a mis en place en 2008 un Groupe de haut niveau composé des anciens présidents Mbeki, Abubakar et Buyoya. Ils ont fait l'analyse la plus exhaustive de la crise soudanaise dans leur rapport. L'UA a prolongé leur mandat en y ajoutant la mise en œuvre de l'Accord de paix global.

29. **Sur la Libye**, l'intervenant (M. Dawit Toga, Analyste politique) a déclaré que le soulèvement en Libye a été l'un des événements le plus couvert par les médias parmi toutes les révoltes d'Afrique du Nord. Cependant, l'aspect militaire a été plus couvert que l'aspect politique, ce qui a éclipsé le rôle de l'UA dans cette crise. L'intervenant a présenté les événements en Libye comme un appel à la démocratie et au respect des droits de l'Homme. La crise a malheureusement évolué vers une dimension militaire alors que l'UA a cru que la crise libyenne était essentiellement une crise politique qui avait besoin d'une solution politique. En conclusion, il a exprimé ses regrets sur la façon dont les médias ont sapé l'action de l'UA dans la crise.

30. **Sur la Côte d'Ivoire**, l'intervenant (M. Mathieu Kinouani, Analyste politique) a fait une présentation historique de l'action de l'UA. Les crises étudiées ont été suscitées par le manque de démocratie et par la mauvaise gouvernance dans ces pays. L'UA ne sera en mesure de prévenir ce type de crise que si la Charte sur les élections, la démocratie et la bonne gouvernance, entre en vigueur.

31. Les points suivants ont dominé les débats:

- l'UA n'a pas eu une seule voix et une seule position sur la Libye, en particulier concernant la reconnaissance du CNT ;
- la perception du rôle de l'UA et sa place dans des crises comme celles de la Libye et l'Afrique du Nord dans son ensemble, et la Côte d'Ivoire ;
- le rôle joué par l'OTAN pour mettre fin au régime de Kadhafi ;
- comment l'Otan a entravé ou sapé l'action de l'UA en Libye ;
- est-ce que l'UA a appris de ces crises pour être plus rapide à arrêter une position à l'avenir?

PANEL 6: PROPOSER UN RECIT DES EVENEMENTS : COMMUNIQUER DANS UNE SITUATION DE CRISE

32. Lors de cette session, l'UA (présentation faite par M. El Ghassim Wane, Directeur du Département de paix et de sécurité) a expliqué aux participants ses contraintes s'agissant de l'accès à l'information lorsqu'une crise survient sur le continent. Un des défis majeurs de la communication sur les questions de paix et de sécurité réside dans le manque de compréhension claire de l'impact des différences inhérentes entre les praticiens de la paix et de la sécurité et les professionnels des médias qui entravent la diffusion de l'information au public. Tandis que les journalistes apprécient les nouvelles innovantes avec un potentiel intéressant, même si elles sont provisoires ; les experts en paix et sécurité préfèrent que leurs informations passent par un lent et minutieux processus de vérification et de validation, ainsi que les négociations politiques et sociales. Ce délai rend les nouvelles inintéressantes au regard des journalistes. En réponse, M. Tidiane Diah, (Responsable de programme médias, Organisation internationale de la Francophonie) a donné quelques conseils sur la façon dont l'UA pourrait améliorer sa communication et donc son image. Il a également proposé des pistes de réflexion sur la manière dont l'UA pourrait contribuer à fournir un point de vue africain sur les événements africains.

Recommandations

33. Après ces brèves présentations, les participants ont eu l'occasion de formuler les recommandations suivantes :

(i) Recommandations pour l'UA :

- améliorer le contenu du site Web de l'UA pour créer un outil efficace de partage de l'information qui permettra à l'organisation d'interagir avec ses différents acteurs et publics et de satisfaire leurs besoins. Ce site devrait fournir un accès aisé à certains documents, tels des rapports périodiques et annuels, des rapports sur le suivi des progrès, des communiqués sur les réunions et des mises à jour générales qui

reflètent clairement les efforts de l'UA vers la construction de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;

- créer un réseau de journalistes qui serait en contact direct avec le DPS afin de faciliter l'échange d'informations ;
- améliorer et accroître l'accès aux sources d'information ;
- utiliser les médias sociaux et les nouvelles technologies ;
- construire l'identité africaine à travers la couverture médiatique ;
- être plus réactif ;
- augmenter le nombre de porte-paroles et le personnel en charge de la communication au sein de l'UA ;
- améliorer le système de validation interne de l'UA pour assurer une diffusion dans les délais de l'information ;
- concilier le temps des médias et celui de l'UA ;
- encourager la culture de la communication au sein de l'UA ;
- institutionnaliser des points focaux dans les Etats membres ;
- organiser des vidéoconférences en partenariat avec les ministères des Affaires étrangères ou des Affaires africaines ;
- organiser des déjeuners de presse avec le leadership de l'UA ;
- développer des partenariats avec des médias panafricains, etc. ;
- promouvoir l'échange d'informations entre les cinq régions du continent et la diaspora ;
- construire ou renforcer les capacités des médias sur les questions de paix et de sécurité ;
- présenter le nouveau site Web du DPS aux médias avant d'autres publics ;
- organiser un atelier pour le leadership de l'UA sur la façon de communiquer ;
- organiser un examen global de la politique de communication de l'UA ;
- s'appuyez sur l'expérience des journalistes qui ont assisté à l'atelier ;

- maintenir des contacts réguliers avec les journalistes, même quand il n'y a pas d'annonce majeure ;
- inviter des journalistes pour des visites de terrain où l'UA est engagée (AMISOM, MINUAD) et vice-versa; Organiser des visites de terrain en dehors du siège de l'UA ;
- inclure la paix et la sécurité dans les modules du programme d'école de journalisme ;
- soutenir la recherche et le développement sur les questions de paix et de sécurité dans les universités africaines ;
- soutenir la création de médias africains ;
- créer une base de données en ligne avec du matériel vidéo et audio qui sera mis à jour en temps opportun sur le nouveau site du PDS ;
- soutenir la création d'un site Web pour NetPeace avec un lien vers le site Web de l'UA ;
- s'assurer que les communiqués de presse soient distribués en même temps dans les quatre langues de travail de l'UA ;

(ii) Recommandations pour les médias:

- amener les dirigeants africains à promouvoir des décisions et les positions de l'UA.

CREATION DU RESEAU DE JOURNALISTES POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE (NetPeace)

34. Après la présentation de la structure proposée par l'UA pour le réseau NetPeace, les participants se sont constitués en groupes pour réfléchir sur les éléments suivants: la structure de fonctionnement du réseau, les activités proposées et le plan d'action pour 2012 et les mécanismes et canaux de communication. Ils ont également élu le bureau de NetPeace.

35. Ci-après, les rapports par groupe:

Groupe 1 - La structure du réseau

Il a été convenu:

Sur la structure du réseau

- les régions du NetPeace sont: Nord, Est, Ouest, Sud, Centre et la diaspora ;
- chacune des six régions devrait être représentée par deux membres au sein de l'Unité de coordination continentale. Ces membres coordonneront les activités du réseau au niveau régional. Chaque pays aura un coordonnateur national pour le réseau ;
- la direction doit comprendre un président, un vice-président et un secrétaire ;
- le siège du réseau NetPeace sera localisé au siège de l'UA ;

Sur les critères d'adhésion :

- seuls les professionnels / praticiens du journalisme seront membres du NetPeace ;
- les spécialistes des médias travaillant dans les domaines de la paix peuvent devenir membres associés. Les institutions jouissent quant à elles du statut de partenaires du NetPeace.

Sur les avantages à l'adhésion :

- l'UA devra faciliter les programmes de renforcement des capacités des membres du NetPeace ;
- les membres du NetPeace seront autorisés à assister aux séances plénières de l'UA ;
- tous les journalistes doivent être admissibles à la compétition pour le prix qui sera institué par le NetPeace de l'UA ;
- le prix sera ouvert aux diverses catégories des médias (presse écrite, audiovisuelle et en ligne)

Sur le cahier des charges de l'Unité de coordination :

- l'unité de coordination/ le Bureau est chargé d'élaborer les règles de procédure pour le réseau ;
- le Bureau va assister les journalistes à couvrir les questions de paix et de sécurité ;
- le Bureau de Coordination /unité sera l'interface entre le réseau et l'UA ;

- l'unité de coordination / le Bureau renforcera les capacités des journalistes sur la paix et la sécurité ;
- la cellule de coordination / le Bureau veillera à ce que les antennes régionales et nationales soient actives ;
- les membres de l'Unité de Coordination / le Bureau, l'unité régionale et les points focaux nationaux seront tous élus pour un mandat de deux ans renouvelable une fois ;
- la cellule de coordination continentale / le Bureau se réunira juste avant le sommet de l'Union africaine, qui a lieu deux fois par an ;
- l'Unité de Coordination/ le Bureau établira des partenariats avec ceux qui travaillent dans le domaine de la paix et la sécurité sur le continent africain et au-delà.

Sur la question de la durabilité du réseau :

- l'UA doit assurer la durabilité en fournissant un financement aux membres du NetPeace pour assister aux réunions ;
- engager des partenariats avec des institutions pour un soutien, y compris le financement et le soutien technique (formation).

Groupe 2 – Activités proposées et plan d'action pour 2012

Les participants ont convenu de ce qui suit:

Sur la liste des organisations travaillant dans le domaine de la paix :

- tous les journalistes qui travaillent dans le domaine de la paix peuvent être membres du réseau ;
- les journalistes des associations et des organisations comme MISA.

Sur le calendrier:

- l'élection des membres aura lieu le 1^{er} mars 2012 ;
- mai 2012 constituera une occasion pour les membres de se rencontrer.

Sur le financement :

- des partenaires comme l'UNESCO vont être sensibilisés sur les activités du réseau ;

- les partenaires identifiés de l'UA seront appelés à financer les activités du Réseau ;
- l'UA doit fournir un soutien au réseau.

Sur la formation :

- Le Réseau devrait mobiliser les écoles de journalisme afin qu'elles incluent la couverture des questions de paix et de sécurité dans leurs programmes.

Sur le prix NetPeace :

- le prix doit être une récompense annuelle ;
- les prix devraient atteindre environ 5000,00 USD, comprenant des équipements comme des ordinateurs. Les vainqueurs seront décorés par l'UA;
- au niveau national, le prix devrait être d'environ 1000 USD ;
- l'UA devrait veiller à la protection des journalistes, rédiger et faire circuler un rapport annuel sur la situation des journalistes sur le continent africain.

Groupe 3 - Mécanismes et canaux de communication

Les participants ont convenu ce qui suit:

- développer une liste de diffusion (Mailing-List) ;
- tenir des débats sur Facebook et sur d'autres réseaux sociaux ;
- publier un magazine trimestriel spécialisé sur les questions de paix et de sécurité en Afrique ;
- développer un site Web sur les questions de paix et de sécurité sur le continent ;
- s'impliquer dans des activités liées à la journée mondiale sur les armes légères et de petit calibre et à d'autres journées spéciales ;
- favoriser la participation des Etats Membres aux activités du réseau au niveau national ;
- asseoir un partenariat avec d'autres réseaux qui travaillent sur des questions similaires.

ELECTION DES MEMBRES DE L'UNITÉ/BUREAU DE COORDINATION CONTINENTALE

36. Les personnalités suivantes ont été élues au comité directeur du Bureau/ Unité de coordination continentale:

Présidente: Mme Uduak Amimo, Spécialiste des médias, Région de l'Est
Vice-président: M. Vincent Nkeshimana, Radio Isanganiro, Burundi, Région du Centre
Secrétaire: M. Nicolas Abena, I Magazine, Diaspora

Région du Nord

- 1) M. Deida Jedna – Mauritanie (Le Quotidien de Nouakchott) ;
- 2) M. Ahmed Khalifa – Libye (Lybia Free TV).

Région de l'Ouest

- 1) M. HamèyeCissé– Mali (Le Scorpion) ;
- 2) M. Malcolm Joseph – Liberia (Center for Media Studies and Peace Building).

Région de l'Est

- 1) M. Kadar Ali Diraneh– Djibouti (Radio Télévision de Djibouti, RTD) ;
- 2) Mme Uduak Amimo – Kenya (Spécialiste des médias).

Région du Centre

- 1) M. Vincent Nkeshimana – Burundi (Radio Isanganiro) ;
- 2) M. Bernardino NdzeBiyoa - Guinée équatoriale (Directeur Général de la presse internationale – Ministère de l'information).

Région du Sud

- 1) M. Wisdom Mdzungairi – Zimbabwe (News Day);
- 2) M. Lungi Daweti - Afrique du Sud (Channel Africa, SABC).

DIASPORA

- 1) M. Nicolas Abena (I Magazine) ;
- 2) Mme Melissa Chemam (Voxafrica TV).

Conclusion

37. À l'issue de ses travaux, l'atelier a adopté une déclaration (copie jointe).

38. La réunion a, également, préconisé de proposer l'inscription de l'examen de ce rapport à l'ordre du jour du 18eme Sommet de l'Union Africaine, qui se tiendra à la fin du mois de janvier 2012.

39. Un projet de décision sur la culture de la paix en Afrique, discuté par les participants aux travaux de l'atelier, sera, également, soumise au Conseil Exécutif de l'UA et à l'Assemblée de l'Union.

EX.CL/706(XX)
Annexe

DECLARATION



**Atelier journalistique de haut niveau sur l'Architecture
africaine de paix et de sécurité (APSA)**

2 – 4 novembre 2011

Addis Abéba, Ethiopie

**DECLARATION DE L'ATELIER JOURNALISTIQUE DE HAUT NIVEAU SUR
L'ARCHITECTURE AFRICAINE DE PAIX ET DE SECURITE**
Promouvoir la culture de la paix à travers les médias

NOUS, professionnels des médias, avons participé à la première édition de l'Atelier journalistique de haut niveau sur l'Architecture africaine de paix et de sécurité, à Addis Abéba, Ethiopie, du 2 au 4 Novembre 2011, afin d'échanger des informations et renforcer notre connaissance des activités et programmes de la Commission de l'Union africaine, ainsi que des organes de l'Organisation continentale;

NOTRE atelier s'est tenu, dans un contexte marqué par la persistance des conflits sur le continent, malgré les efforts fournis et quelques avancées enregistrés dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, conditions impératives du développement économique et de la cohésion sociale des Etats africains, tel que énoncé dans l'Acte constitutif de l'Union;

REAFFIRMANT notre adhésion à la vision d'une Afrique forte et unie autour des valeurs de promotion et de protection des droits de l'homme et des peuples, de bonne gouvernance et de construction de l'Etat de droit, de consolidation des institutions et d'une culture démocratiques, tel qu'énoncées dans l'Acte constitutif;

NOUS réjouissant des efforts et résultats encourageants du programme « l'Année de la paix et de la sécurité en Afrique », mise en œuvre par l'Union africaine, et de la Campagne « Agissons pour la paix », qui en a découlée;

REAFFIRMANT notre conviction du rôle galvanisant, ainsi que du caractère éducatif des messages, que les médias doivent véhiculer pour encourager les mesures et les pratiques de promotion de la culture de la paix à travers le continent;

ESTIMANT que ces messages doivent être de nature à éradiquer le fléau de la guerre et contribuer à l'enracinement de la culture de la paix, indispensable au futur du continent;

RECONNAISSANT le rôle positif joué par des medias dans la promotion de la paix, de la démocratie, dans des processus de réconciliation et de préservation de la cohésion nationale;

ENCOURAGEANT cette pratique responsable et nous engageant à œuvrer à son renforcement;

Déclarons que nous :

REAFFIRMONS notre engagement commun à œuvrer à l'enracinement de la culture de la paix en Afrique et engageons tous les médias à y contribuer;

NOUS FELICITONS de la création du Réseau des journalistes pour la paix en Afrique (*NetPeace*);

NOUS ENGAGEONS à favoriser la circulation de l'information entre l'Union africaine et les médias, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité et à travers le réseau *NetPeace*, à qui nous demandons d'établir un mécanisme d'accès et d'échange d'information;

NOUS ENGAGEONS également à promouvoir les activités du réseau, à favoriser les synergies avec d'autres réseaux de journalistes existant et œuvrant pour la paix et la sécurité sur le continent;

DEMANDONS au bureau du réseau *NetPeace* d'effectuer un suivi plus constant, en vue de donner davantage de visibilité aux activités menées par l'Union africaine, en faveur de la paix et de la stabilité;

NOUS ENGAGEONS à faire en sorte de donner au reste du monde un récit africain et une perspective africaine des événements, qui se déroulent sur le continent;

ENCOURAGEONS les Etats membres de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER) et les mécanismes régionaux, à associer le réseau *NetPeace* à leurs activités visant à promouvoir et à enraciner la paix, la sécurité et la stabilité;

ENCOURAGEONS EGALEMENT les membres du réseau *NetPeace* à opérer un travail de vulgarisation sur le fonctionnement et les différentes actions de l'Union africaine, dans le domaine de la paix et de la sécurité;

INVITONS les médias, qui ne l'ont pas encore fait, à endosser la présente Déclaration et à adhérer au réseau *NetPeace*;

DEMANDONS à la Commission de l'Union africaine et au Bureau du réseau *NetPeace* d'en assurer le secrétariat;

NOTONS AVEC SATISFACTION l'assistance fournie par le Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix (ROP).

2012

Report of commisison on the high level media workshop on the African peace and security architecture (Apsa) Addis Ababa, Ethiopia, 2 – 4 November 2011

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4804>

Downloaded from African Union Common Repository